



Je voudrais savoir ce que je risque

Par **davidbretagne_old**, le **28/11/2007** à **17:45**

bonjour

j aimerais avoir de l aide car personne peut me repondre

j ai casser deux vitre de voitures et j me suis batut ac quelqu un et je lui est abimé le nerf optique je l est bien amoché (30 ITP).

j ai jaimais fait de bétise et j avais bu se soir la (sortie de boite) d abitude je ne boit jaimais car je sort de CINQ ANS de sport étude.

je suis encore a l école en BTS et dans ma tete j ai du mal car mes parent sont en instance de divorce

j ai 18 ans

j aimerais savoir qu est ce que je risque ?

merci beaucoup de me repondre car sa fait deux semaine que je ne dort plus!

Par **jeetendra**, le **05/12/2007** à **10:24**

bonjours, vous risquez des poursuites penales et civiles c'est sur et l'inscription des faits au casier judiciaire.

Comme il s'agit de fait de violence volontaire ayant entrainé une ite de plus de 8 jours, en application de l'article 222-11 du code penal vous risquez au maximum jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende sans compter la reparation du dommage corporel et materiel occasionné.

C'est le juge qui decidera de la peine en fonction des circonstances de l'affaire.

Bon courage, cordialement